



- **Fonction** : Policier Municipal
- **Catégorie** : C
- **Collectivité** : Mairie de MOISSAC
- **Ville** : MOISSAC
- **Code postal** : 82200
- **Type de temps de travail** : Temps complet
- **Mode de recrutement** : Statutaire

### **Description des missions :**

Placé sous l'autorité du Chef de Service, au sein d'une équipe composée de 9 agents de police municipale et d'une secrétaire, vous exercez les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique. Vous assurez également une relation de proximité avec la population.

### **Missions principales du poste :**

- veiller à l'application des arrêtés de police du Maire ;
- assurer la police de la circulation et du stationnement;
- assurer la surveillance aux entrées et sorties des écoles primaires et collèges ;
- assurer une relation de proximité avec la population et les commerces ;
- surveiller les foires et marchés ;
- assurer les enquêtes administratives ;
- assurer la surveillance et le bon ordre lors des diverses manifestations sur la commune ;
- assurer la surveillance générale de la commune ;
- rechercher et relever des infractions ;
- rédiger et transmettre divers écrits professionnels ;
- participer à des actions de sécurité en partenariat avec la Gendarmerie Nationale.

### **Relations fonctionnelles :**

- transmission régulière d'informations au Maire et échanges d'informations permanents avec les autres policiers municipaux ;
- être en relation avec le public, les usagers, les partenaires : conscience du service public,
- être en relation avec sa hiérarchie : rendre compte, respect des consignes, force de proposition, aide à la décision et à la maîtrise des risques ;
- relations avec l'ensemble des services de la collectivité ;
- participation aux dispositifs de prévention et de lutte contre la délinquance ;
- faire preuve de responsabilité ;
- disponibilité et adaptabilité aux usagers avec risques de tensions ;
- déplacements fréquents sur la commune.

### **Conditions d'exercice:**

- travail sur le terrain, en équipe et généralement en binôme ;
- déplacements constants sur la commune en véhicule, VTT, ou à pieds ;
- présence par tous temps à l'extérieur, avec possibilité de station debout prolongée, bonne condition physique ;
- travail du lundi au samedi par demi-journée, en roulement le dimanche matin pour le marché

- cycles horaires pouvant comporter des heures en soirée ;
- adaptation possible en fonction des nécessités du service (événements, manifestations...) ;
- poste nécessitant disponibilité ;
- permis B obligatoire ;
- formation port d'armes souhaitée.

**Profil recherché :**

Expérience significative sur ce même type de poste.

Connaissances concernant les pouvoirs du Maire, la police de la circulation, du stationnement.

Bonne rédaction des actes.

Recherche de solutions, force de proposition, aide à la décision et à la maîtrise des risques.

Sens du travail en équipe, du service public et des relations avec le public.

Savoir faire preuve de discernement.

Posture professionnelle, discrétion, réserve, écoute, politesse.

Respect de la déontologie.

Faire preuve de responsabilité.

Titulaire du permis B.

**Rémunération :**

Statutaire + NBI + Régime indemnitaire (indemnité spéciale de fonctions 20 % + IAT)

**Adresse :**

Adresser une lettre de motivation, ainsi qu'un CV actualisé, votre dernier arrêté de situation administrative ou justificatif de réussite au concours à :

**Monsieur le Maire**

**Mairie de Moissac**

**3 Place Roger Delthil**

**82200 MOISSAC**

**Date dépôt des candidatures :** 25 novembre 2020

**Poste à pourvoir :** dès que possible